

MAÎTRISE AVEC STAGE

L'option stage vise la formation d'un praticien réflexif, c'est-à-dire un praticien dont la pratique est en dialogue avec le développement des connaissances.

Cette option comporte **21 crédits de cours de deuxième cycle (6 crédits obligatoires et 15 crédits optionnels), 9 crédits de stage professionnel, 9 crédits attribués à la rédaction d'un essai critique, 3 crédits de séminaire de projet de stage et 3 crédits de séminaire de stage**. L'ensemble des crédits est réparti de la façon suivante :

- 1. Bloc A – Obligatoire** : Fondements théoriques : 6 cr.
- 2. Bloc B – Optionnel** : Méthodes de recherche : min. 3 cr. – max. 6 cr.
- 3. Bloc C – Optionnel** : Champs de pratique et intervention : min. 6 cr. – max. 9 cr.
- 4. Bloc D – Optionnel** : Perspectives sociales et organisationnelles : min. 3 cr. – max. 6 cr.
- 5. Bloc E – Obligatoire** : Stage, séminaires et essai critique : 24 cr.

N.B. Avant d'aller en stage, l'étudiant doit avoir complété ses 21 crédits de cours qui n'appartiennent pas au bloc E. Pour atteindre son objectif de formation, l'École offre des stages dans cinq volets :

- A) Famille, jeunesse, enfance en difficulté**
- B) Violences**
- C) Déviances et marginalités (toxicomanie, santé mentale, itinérance)**
- D) Développement local et travail social international**
- E) Autonomie/dépendance, santé et citoyenneté**

Chaque volet comporte :

- un **stage** [le stage est d'une durée de 15 heures par semaine, excluant la supervision (2 heures par semaine), s'échelonnant sur les sessions d'automne et d'hiver (i.e. 30 semaines). Au total, il cumule ainsi 510 heures]. Le **rapport de stage** fait partie intégrante de l'évaluation de stage. Le professeur est celui qui donne la note de passage à partir de l'évaluation faite par le superviseur de stage à la lumière du rapport de stage;
- un **séminaire** de projet de stage où les étudiants développent leur projet de stage;
- un **séminaire** de stage où les étudiants explorent les dimensions théoriques au coeur des pratiques d'intervention (ce séminaire de stage SVS 6934 est concomitant au stage SVS 6933);
- un **essai critique** dont la rédaction s'amorce dans le séminaire.

Par ailleurs, chacun de ces volets s'inscrit d'abord dans une **réflexion transversale** commune sur les enjeux entourant les questions d'**altérité**, de **pauvreté** et de **justice sociale**.

Le stage s'inscrit dans un des volets d'expertise de l'École de service social et il s'amorce par la définition d'un **projet de stage** où est posée en quelque sorte l'intervention qui sera expérimentée et qui donnera lieu à l'élaboration d'une réflexion critique (qui se travaille dans le séminaire et donne lieu à la production de l'essai critique). Ces volets sont ainsi définis :

A) Famille, jeunesse, enfance en difficulté

À partir d'une expérience de stage dans les milieux de pratique en enfance/famille, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux facteurs de vulnérabilité ou de résilience dans la vie des enfants, des jeunes et de leurs familles. L'analyse s'oriente en fonction de la synergie des risques et des opportunités et de leurs effets sur le bien-être et le développement des enfants et des jeunes de même que sur la condition psychosociale et de santé des familles. La réflexion s'organise aussi en fonction de l'offre de service propre au réseau de la santé et des services sociaux québécois et des implications pour le développement de la pratique dans les différentes institutions que sont les Centres de Santé et de Service Sociaux, les Centres Jeunesse, la Direction de la Protection de la Jeunesse, les Centres de la Petite Enfance et le milieu scolaire.

B) Violences

À partir d'une expérience de stage dans un milieu concerné par l'intervention en contexte de violence sous toutes ses formes et contre quiconque, ce volet vise le développement d'une réflexion entourant l'état des connaissances, les politiques ainsi que les pratiques d'intervention dans trois grands contextes : intrafamilial (violence conjugale, contre les enfants, contre les personnes âgées, pendant les fréquentations, etc.), institutionnel (contre les employés, contre les clients, contre les prostituées, contre les aides domestiques, etc.) et social (sexisme, âgisme, homophobie, racisme, etc.).

C) Déviances et marginalités

À partir d'une expérience de stage dans les milieux de pratique en itinérance, toxicomanie, santé mentale, jeunes en difficulté, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux entourant la construction normative, le processus de marginalisation et d'exclusion vécue par les populations et les individus, mais aussi les cadres possibles d'une intervention sociale.

D) Développement local et travail social international

À partir d'une expérience de stage dans des milieux qui s'intéressent aux différents contextes de développement des communautés, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux nouveaux modèles de développement en émergence dans les pays du Nord et du Sud ainsi qu'au renouvellement de certaines pratiques en travail social dans un contexte de mondialisation accélérée qui tend à globaliser certains enjeux autrefois confinés aux espaces nationaux (travail, emploi, environnement, sécurité, pauvreté, etc.).

E) Autonomie/dépendance, santé et citoyenneté

À partir d'une expérience de stage dans un milieu concerné par l'intervention auprès de personnes en perte d'autonomie suite à un problème de santé physique ou mentale, ce volet vise le développement d'une réflexion sur les enjeux relatifs aux modèles, pratiques et politiques de soutien et de prise en charge. Une attention particulière est accordée aux enjeux de l'interpénétration des pratiques en équipes multidisciplinaires, et aux processus où le social contribue à sensibiliser les autres professions aux déterminants sociaux de la santé et à la nécessité d'adopter une approche holistique pour répondre aux besoins complexes des situations.